

Nantes, le 15 mars 2020

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

LE RECTEUR DE RÉGION ACADÉMIQUE
RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Le Recteur de la Région académique Pays de la Loire,
Recteur de l'Académie de Nantes,
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale du 1^{er} degré
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c Mesdames les Inspectrices et Messieurs les
Inspecteurs d'Académie, Directrices et Directeurs
académiques des Services de l'Éducation nationale

objet : Coronavirus COVID-19 / Continuité d'activité et pédagogique.

Comme suite à l'annonce du Premier Ministre du 14 mars, je vous prie de bien vouloir prendre note des règles strictes à appliquer à compter du lundi 16 mars :

Deux impératifs s'imposent à nous :

- La continuité d'activité et la continuité pédagogique
- L'accueil des enfants des personnels de santé

1. La continuité d'activité et la continuité pédagogique

Doivent être présents aux horaires d'ouverture habituels :

- Pour les écoles : le directeur,
- Pour les collèges et les lycées : le chef d'établissement (et son adjoint le cas échéant), l'adjoint gestionnaire, un agent d'accueil, un agent de maintenance.

Vous avez la possibilité d'élargir ces recommandations minimales en fonction des contextes locaux, tout en respectant la consigne gouvernementale de limiter impérativement les déplacements des personnes : ne doivent être présents que les personnels strictement et absolument nécessaires.

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement pilotent la continuité pédagogique en privilégiant le télétravail. Si la continuité d'activité et la continuité pédagogique doivent être assurées, si la présence de certains personnels est nécessaire, pour autant tous les autres personnels doivent privilégier le travail à distance. Les réunions en présentiel, notamment les conseils d'école, les conseils d'administration, les conseils de classe, doivent être reportées ou réalisées en audio ou visio-conférence.

Les concours et les examens, y compris ceux prévus ce lundi 16 mars, sont reportés à une date ultérieure.

Je vous remercie d'accorder une attention toute particulière à l'accompagnement des familles, surtout celles qui sont les plus éloignées de l'école : un suivi personnalisé des élèves doit être mis en place, avec des contacts réguliers par téléphone avec les parents d'élèves. La plus grande attention doit notamment être accordée aux élèves de lycée professionnel pour éviter le décrochage.



2. L'accueil des enfants des personnels de santé

Tous les enfants des personnels de santé qui n'ont aucune autre solution de garde doivent être accueillis lundi matin aux heures de classe habituelles dans leur école ou leur collège (des regroupements pourront être organisés dans les jours suivants) : il s'agit d'un accueil où les enfants sont réunis par groupes de 8 à 10 maximum avec un strict respect des recommandations sanitaires (nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture des écoles et des établissements, notamment ceux mobilisés pour les élections municipales) et des gestes barrières (se laver les mains régulièrement avec du savon, respecter autant que possible une distance d'un mètre entre chaque enfant).

Dans les écoles et les collèges, outre les personnels devant être présents et listés ci-dessus, il convient donc d'ajouter les personnels volontaires chargés de l'accueil de ces enfants.

D'autres informations, d'autres consignes vous parviendront dans les prochains jours, en fonction de l'évolution de la situation.

La crise que connaissent le pays et donc l'Education nationale est inédite. Nous devons toutes et tous, quelle que soit la fonction occupée, assurer notre mission de service public pour accompagner les familles, les rassurer. Pragmatisme, consensus, bienveillance, inventivité doivent guider notre mission dans les prochaines semaines. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et de chacun d'entre vous, de tous les personnels de l'éducation pour surmonter cette crise et garantir à tous les élèves les meilleures conditions pour la poursuite de leurs études.

*Je vous remercie vivement pour votre engagement dans ces
circonstances exceptionnelles.*

William MAROIS